

VERS UN **AVENIR**  
PROMETTEUR

rapport  
annuel  
2012



Fondation du  
Grand Montréal

# Vers un **virage** écologique



Ce rapport annuel se veut un premier pas vers le virage écologique dans lequel la Fondation du Grand Montréal (FGM) a décidé de s'engager. Par souci d'écologie et d'économie, la Fondation entend augmenter sensiblement sa contribution à un environnement durable tout en améliorant la gestion de ses frais d'administration. Ainsi, le rapport annuel 2012 passera de 84 à 56 pages en comparaison de celui de 2011. Son tirage passera de 800 à 500 exemplaires et sa distribution postale sera limitée. Il s'agit là d'une modeste contribution que la direction entend améliorer l'an prochain. Enfin, les documents tels que les listes de fonds et de subventions demeureront disponibles aux intéressés qui pourront y accéder en consultant le site Internet de la Fondation ou par la poste, sur demande.



## Le **cœur** de la philanthropie montréalaise

**La FGM est un organisme de bienfaisance dédié au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal.**

À cette fin, elle recueille des fonds de dotation, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des organismes locaux œuvrant dans divers secteurs dont ceux de la santé, du développement social, des arts et de la culture, de l'éducation et de l'environnement.



FONDACTIONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA  
*ensemble pour tous.*

La FGM est membre de *Fondations communautaires du Canada* (FCC) qui regroupe 180 membres, d'un bout à l'autre du pays, et dont les actifs totalisent plus de 3 milliards de dollars. La plus ancienne des fondations communautaires canadiennes vit le jour à Winnipeg, en 1921, tandis que celle de Montréal fut la 109<sup>e</sup> à naître, en 1999.

À l'heure actuelle, quelque 1 400 fondations communautaires réparties à l'échelle mondiale partagent entre elles des compétences et des informations propres à leur mission.



**POUR OBTENIR  
PLUS D'INFORMATION :**

**Fondation du Grand Montréal**

1, Place Ville-Marie, bureau 1918, Montréal (Québec) H3B 2C3  
Téléphone : 514 866-0808 Télécopieur : 514 866-4202  
info@fgmtl.org  
www.fgmtl.org

# Une année de consolidation



L'année 2012 a vu la FGM atteindre une maturité fondée sur des assises solides, et une forte croissance alimentée par la **création de 29 nouveaux fonds.**

**E**n 2012, la Fondation a distribué près de 1 200 000 \$ en subventions à la communauté montréalaise. Le rendement concurrentiel qu'elle a obtenu en 2012 lui permettra de distribuer de nouveau des subventions en 2013.

Forts de ces constats, nous voulons souligner l'apport inestimable de Kathleen Weil, première présidente et directrice générale de la FGM, de Marina Boulos (dont le mandat s'est terminé en décembre dernier) qui lui a succédé, des conseils d'administration, des membres du personnel et des bénévoles qui se sont succédé au fil des ans et qui ont tous, à leur façon, contribué à mener la Fondation vers la maturité qu'elle connaît aujourd'hui.

C'est donc avec confiance que nous envisageons aujourd'hui un avenir porteur d'une contribution accrue au mieux-être d'un Grand Montréal qui nous tient tous à cœur.



**Richard W. Pound**  
Président du conseil  
d'administration



**Gaston E. Bouchard**  
Président et Directeur général  
intérimaire

# Les Fonds de dotation de la FGM

Les Fonds de dotation de la FGM assurent une grande souplesse à leurs donateurs en leur permettant de déterminer les secteurs ou les causes qui leur tiennent à cœur. En effet, la Fondation investit le capital de ces fonds et les revenus ainsi générés sont distribués selon la volonté des donateurs. Voici certaines des formes qu'ils peuvent adopter :

## Fonds communautaire (sans restriction)

Le donateur confie à la FGM le soin de déterminer les secteurs dont les enjeux exigent le plus d'attention et d'investir sa contribution en conséquence.

## Fonds sectoriel

Le donateur choisit un ou plusieurs secteurs d'intervention et confie à la FGM le soin de cerner les besoins prioritaires du ou des secteurs désignés.

## Fonds orienté par le donateur

Ce fonds permet au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds. C'est comme avoir sa fondation privée sans les contraintes financières ou administratives.

## Fonds désigné

Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisance qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

## Fonds hommage

On crée ce type de fonds à la mémoire d'une personne ou d'une famille ou pour commémorer un événement important. Il peut prendre la forme de l'un ou de l'autre des fonds de dotation.

## Fonds de bourses d'études

Le donateur attribue les revenus de son fonds à des bourses d'études. Il peut spécifier lui-même les critères particuliers d'admissibilité.

## Fonds de dotation d'organisme

Un organisme peut créer un fonds dont il sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer des revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. On peut contribuer à l'un de ces fonds par le biais de la FGM ou en communiquant directement avec l'organisme.

## Fonds géré d'organisme

Un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire et en assure la distribution à la communauté.

### Note :

Les intéressés peuvent prendre connaissance de la liste complète des fonds de la FGM en consultant [www.fgmtl.org](http://www.fgmtl.org) ou en composant le 514-866-0808 afin d'en obtenir une copie par la poste.

# La FGM a accueilli 29 nouveaux fonds en 2012

En tout, 29 organismes ou particuliers ont créé des fonds **totalisant 7 millions de dollars** et les ont confiés à la FGM

**E**n général, les particuliers choisissent de créer un *Fonds orienté par le donateur* qui leur permet de désigner, chaque année, un ou plusieurs organismes ou secteurs communautaires qui jouiront de leur générosité. Ainsi, les donateurs profitent de la souplesse d'une fondation personnelle sans en subir les contraintes administratives. Les particuliers peuvent aussi confier leurs dons à la FGM qui les affectera à son *Fonds communautaire* et en distribuera les revenus annuels en fonction des besoins de la collectivité du Grand Montréal qui peuvent évoluer selon le temps et la conjoncture socio-économique.

Les organismes qui ont confié leurs fonds à la FGM en 2012 ont créé des *Fonds de dotation d'organisme* dont les revenus serviront à soutenir leurs activités.



# l'assurance d'une gestion professionnelle des fonds confiés à la FGM



**Normand Grégoire**  
*Président du comité des placements*

Le comité des placements est un comité permanent de bénévoles mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué, notamment, de professionnels chevronnés dans les domaines des placements et des finances qui ont choisi de contribuer au mieux-être de leur collectivité. Son mandat est de veiller à tous les aspects de la gestion des placements afin de générer les rendements dont la FGM a besoin pour mener à bien sa mission.

À ce titre, le comité :

- Recommande une politique de placements au conseil d'administration et la modifie au besoin
- Recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire
- Veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires
- Présente au conseil d'administration un rapport trimestriel sur le rendement de chaque gestionnaire et le rendement du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal (FIFGM).

**A**u cours de l'exercice 2012, le FIFGM a atteint 136 millions de dollars, soit une augmentation de près de 20,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due à des revenus nets de placements réalisés de 4,2 millions de dollars, à des apports nets de 10 millions de dollars et à une variation de la plus-value non réalisée sur les placements de 6,4 millions de dollars.

L'exercice 2012 fut excellent et l'ensemble de notre portefeuille a affiché de bons résultats. Le rendement net de 2012 se chiffre à 9,1% alors que la moyenne des quatre dernières années se situe à 7,3 %.



# Des interventions ciblées et efficaces

**C'**est à partir des revenus que génèrent les contributions de généreux donateurs que le Fonds communautaire de la FGM remplit sa mission de soutien aux organismes de la région. Ainsi, elle octroie des subventions à des organismes communautaires œuvrant dans divers secteurs dont ceux de la santé, du développement social, des arts et de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

En 2012, 400 organismes de la région ont présenté une demande de subvention. En réponse à ces demandes et ce, à la suite d'un judicieux processus d'évaluation, la FGM a consenti 70 subventions totalisant 662 246 \$. Ces subventions ont été attribuées selon les priorités établies par la FGM à partir de sources d'informations reconnues, dont *Signes vitaux*, et selon la pertinence des projets présentés.

.....  
**Les descriptions qui suivent sont des exemples de projets réalisés par les récipiendaires de ces subventions.**  
.....

## SANTÉ

### **Santropol Roulant** *The Healthy Kitchen Toolbox*

Santropol Roulant lance une nouvelle série d'ateliers de cuisine destinés à enseigner, à des personnes à faible revenu, les compétences essentielles pour acheter des produits alimentaires et les cuisiner. Le manque de connaissances en la matière a souvent un impact négatif sur la santé globale de ces personnes. Les ateliers démystifient la nutrition et l'alimentation tout en permettant d'apprendre et de pratiquer de bonnes habitudes alimentaires. Les cours sont offerts aux Montréalais de tous âges et de toutes origines.

[www.santropolroulant.org/site/](http://www.santropolroulant.org/site/)



# DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## LOVE

### Vivre sans violence (Québec)

*Snapshot on School Violence*

Ce projet se penche sur la violence dans les écoles en ciblant un groupe d'environ 200 étudiants francophones et anglophones âgés de 15 à 25 ans dans celles qui adhèrent au programme LOVE. Ce groupe d'élèves comprend des intimidateurs, des victimes et des témoins qui sont invités à documenter la violence en milieu scolaire en recourant à l'écriture et à la photographie. Ils exposent ensuite leurs travaux afin de communiquer leur message à la population étudiante de chaque école participante.

[www.leaveoutviolence.org/quebec/](http://www.leaveoutviolence.org/quebec/)



# ARTS ET CULTURE

## L'Illusion

### Théâtre de marionnettes

*Le jeune citoyen et la création artistique*

Ce projet vise à favoriser l'accès aux arts à des enfants de 7 à 12 ans qui fréquentent des écoles défavorisées montréalaises. Tout au long de l'année scolaire, plus de 60 jeunes collaborent activement au processus de création du prochain spectacle de L'Illusion : Philémon et Baucis. Ce spectacle multidisciplinaire allie marionnettes et opéra pour aborder les thématiques de l'entraide et de l'esprit communautaire. En plus de promouvoir le travail des artistes, il contribue à la maturité scolaire des enfants en favorisant la découverte de leur plein potentiel artistique, intellectuel et communicationnel.

[www.illusiontheatre.com/](http://www.illusiontheatre.com/)







## PLACEMENTS SPORTS

### Une entente prometteuse



Au cours de l'année 2012, la Fondation du Grand Montréal s'est associée à **SPORTSQUÉBEC** dans le cadre de son programme d'appariement de dons Placements Sports.

De gauche à droite : Jean-Marc Chouinard, Président du Conseil de gouvernance, Placements Sports, Richard W. Pound, Président du CA, FGM, Gaston E. Bouchard, Président et Directeur général intérimaire, FGM, Sylvain Pagé, Adjoint parlementaire au Loisir et au Sport, Denis Servais, Président de **SPORTSQUÉBEC**. (à l'avant-plan).

**S** **SPORTSQUÉBEC** est une corporation privée qui assume la promotion et la défense des intérêts de la collectivité sportive ainsi que la gestion de programmes. Lorsqu'une fédération sportive reçoit des dons, le programme Placements Sports les bonifie de 50 % à 300 %, selon la taille de la fédération. L'objectif est d'augmenter les ressources financières des fédérations sportives qui se consacrent au développement et à la promotion du sport au Québec.

Une partie des fonds recueillis retourne aux fédérations pour combler des besoins financiers immédiats. Le reste est placé dans un fonds de dotation dont l'objectif est d'assurer la pérennité des fédérations. La propriété et la gestion des dons destinés aux fonds de dotation sont confiées à la Fondation du Grand Montréal.

Le programme, qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2012, a déjà permis à sept fédérations de créer un fonds de dotation à la FGM. Compte tenu du succès que connaît jusqu'ici ce programme, la FGM prévoit l'ouverture d'une vingtaine de nouveaux fonds de dotation en 2013.

## PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

### Journée d'information à Montréal

**L**e 14 mai dernier, la FGM participait à une rencontre consacrée au mécénat culturel organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Près de 200 organismes des domaines de la culture et des communications de la région de Montréal ont assisté à une présentation du bilan des six ans du programme Mécénat Placements Culture ainsi que de ses retombées dans la région de Montréal. La présentation fut suivie d'une discussion sur l'avenir du mécénat privé en culture, ici et ailleurs dans le monde. En après-midi, les participants pouvaient choisir entre deux activités : un atelier pour découvrir le programme d'appariement Mécénat Placements Culture ou un atelier d'information offert par la FGM sur le placement des fonds de dotation, leur rendement et l'interprétation des relevés pertinents.

# SIGNES VITAUX

## Baromètre de la santé du Grand Montréal



Le 2 octobre dernier, la FGM dévoilait la 6<sup>e</sup> édition de ses *Signes vitaux*. Ce bilan de santé de la région métropolitaine de Montréal vise à éclairer tous ceux et celles qui souhaitent soutenir la vitalité de leur milieu et à orienter leur action vers les aspects les plus névralgiques. *Signes vitaux* leur procure ainsi les indices de ce qui encourage, se maintient ou s'améliore, de ce qui inquiète, préoccupe ou étonne. Des exemples ?

- En dépit de certains indicateurs économiques favorables, la grande région n'atteint pas le PIB des autres métropoles canadiennes et son taux d'emploi régresse.
- Si les taux de chômage et de pauvreté restent parmi les plus élevés au pays, les jeunes trouvent ici davantage de travail qu'ailleurs au Canada.
- Dans les universités québécoises (dont plusieurs se trouvent à Montréal), le taux de décrochage est plus du double de celui observé au Canada.
- Le Grand Montréal affiche un nombre important de victimes de violence familiale et les crimes liés aux gangs de rue sont en hausse.
- Les Montréalais se déplacent de plus en plus à vélo et les services de transports collectifs de la grande région font face à une demande record.

.....

**Note :**

Les intéressés peuvent prendre connaissance du rapport complet de *Signes vitaux du Grand Montréal* en consultant [www.fgmtl.org](http://www.fgmtl.org) ou en composant le 514-866-0808 afin d'en obtenir une copie par la poste.

.....

## INFORMATION AUX ORGANISMES

### Une initiative conjointe très appréciée

Le 14 septembre 2012, la FGM et la Fondation Communautaire Juive de Montréal offraient une séance d'information portant sur les modifications à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Quelque 200 organismes participaient à cette séance. Sanctionnée le 23 juin 2009, la loi entrerait en vigueur le 17 octobre 2011. Une période de transition, présentement en cours, prendra fin en octobre 2014.

# UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE

## au mieux-être du Grand Montréal



**Richard W. Pound**  
Président  
Associé, Stikeman Elliott



**J. Gilles Nolet**  
Vice-président  
Président, Telon Inc.



**Madeleine Féquière**  
Secrétaire  
Directeure du crédit corporatif,  
Domtar



**Jean-Guy Gourdeau**  
Trésorier  
Président, Solstice



**Claire Richer Leduc**  
Secrétaire  
Avocate  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**François R. Roy**  
Trésorier  
Administrateur de sociétés  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**Armand Afilalo**  
Administrateur  
Président, MEP Technologies Inc.  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**geneviève bich**  
Administratrice  
Vice-présidente Ressources  
humaines, Métro Inc.



**Tim Brodhead**  
Administrateur  
Conseiller principal, Génération de  
l'Innovation sociale



**Jean Camerlain**  
Administrateur  
Vice-président exécutif et chef des  
Opérations, Centraide



**Pierre Comtois**  
Administrateur  
Vice-président du conseil et chef  
des placements, Optimum Gestion  
de Placements inc.



**Marcel Côté**  
Administrateur  
Associé Fondateur, Secor  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**Gilles Émond**  
Administrateur  
Trésorier, Fondation Centraide  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**W. John Gallop**  
Administrateur  
Gestionnaire de portefeuille,  
MacDougall, MacDougall &  
MacTier Inc.  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**Norman E. Hébert Jr.**  
Administrateur  
Président et chef de la direction,  
Groupe Park Avenue Inc.



**Alice Herscovitch**  
Administratrice  
Directrice générale, Centre  
commémoratif de l'Holocauste à  
Montréal



**Monique Jérôme-Forget**  
Administratrice  
Conseillère spéciale, Osler, Hoskin  
& Harcourt



**Aida Kamar**  
Administratrice  
Présidente et directrice générale,  
Vision Diversité



**Bernard Lamarre**  
Administrateur  
Président du conseil, École  
Polytechnique de Montréal  
(Fin de mandat le 13 juin 2012)



**Roland Lescure**  
Administrateur  
Premier Vice-président et Chef des  
placements, Caisse de dépôt et  
placement du Québec



**Monette Malewski**  
Administratrice  
Présidente, Groupe  
M. Bacal Inc.



**Peter McAuslan**  
Administrateur  
Président et fondateur, Brasserie  
McAuslan



**Dominique A.  
McCaughey**  
Administratrice  
Vice-présidente associée, Bureau  
de développement universitaire et  
des relations avec les diplômés,  
Université Concordia



**Michael Novak**  
Administrateur  
Vice-président directeur, Affaires  
gouvernementales, autochtones et  
économiques mondiales, SNC-  
Lavalin



**Isabelle Perras**  
Administratrice  
Vice-présidente et directrice  
générale, Citoyen Optimum



**Sheila Goldbloom**  
Membre honoraire



**Harry Feldman**  
Administrateur  
Associé, Schwartz, Levitsky,  
Feldman

.....  
**In Memoriam – Harry Feldman**

C'est avec regret que la FGM a appris le décès de Harry Feldman le 5 juillet 2012. M. Feldman, qui a siégé au conseil d'administration et au comité des placements de 2002 à 2012, aura été un bénévole engagé qui a contribué à un avenir meilleur au profit de la communauté du Grand Montréal. Nous le remercions de son indéfectible dévouement et réitérons l'expression de nos condoléances à sa famille et à tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer.

# Des bénévoles dont l'apport est indispensable

## Comité d'administration et des finances

**Jean-Guy Gourdeau,**  
*président*

Pierre Comtois

## Comité des communications et du marketing

**Isabelle Perras,**  
*présidente*

geneviève bich  
Aïda Kamar  
Peter McAuslan  
J. Gilles Nolet  
Isabelle Perrault

## Comité de développement des fonds

**Marcel Côté,**  
*président*

Pierre Comtois  
Norman E. Hébert Jr  
Monique Jérôme-Forget  
Monette Malewski  
J. Gilles Nolet  
Richard W. Pound

## Comité des mises en candidature

**Manon Vennat,**  
*présidente*

Jocelyn-Ann Campbell  
Michel Leblanc  
Daniel McMahon  
Monette Malewski  
J. Gilles Nolet  
Nicolas Plourde  
Richard W. Pound  
Louis Roquet  
François R. Roy  
Louise Roy  
Danielle Sauvage

## Comité de gouvernance

**Madeleine Féquière,**  
*présidente*

Alice Herscovitch  
Dominique McCaughey  
Claire Richer Leduc  
Manon Vennat

## Comité des placements

**Normand Grégoire,**  
*président*

Gilles Émond  
W. John Gallop  
Jean-Guy Gourdeau  
Roland Lescure  
Michael Novak

## Comité de subventions et de développement de programmes

**Dominique McCaughey,**  
*présidente*

Robert Alain  
Tim Brodhead  
Madeleine Féquière  
Aïda Kamar  
Claude Masse  
Michel Mongeon  
Danielle Sauvage  
Dana Vocisano

## Comité de vérification

**J. Gilles Nolet,**  
*président*

Jean Camerlain  
Norman E. Hébert Jr

## Comité de planification stratégique

**Richard W. Pound,**  
*président*

geneviève bich  
Tim Brodhead  
Jean-Guy Gourdeau  
Monique Jérôme-Forget

### Conseillers bénévoles en planification de dons

---

**Sylvain Carpentier**

Notaire, Gendron Carpentier  
s.e.n.c.r.l.

**Diane Hamel**

Vice-présidente adjointe,  
Planification fiscale et successorale  
Financière Manuvie

**Marc Jolin**

Avocat

**Pierre Kirouac**

Associé au service de fiscalité  
Schwartz, Levitsky Feldman

**Jean Lambert**

Notaire  
Président de la Chambre des  
notaires du Québec  
Lambert Cloutier Pillière Bolduc

**Troy MacEachren**

Avocat  
Heenan Blaikie

**Monette Malewski**

Présidente  
Groupe M. Bacal Inc.

**Hélène Marquis**

Avocate fiscaliste  
Directrice régionale, Services  
Consultatifs de Gestion de  
Patrimoine  
CIBC

**Diane Tsonos**

Avocate  
RSM Richter Chamberland

**Jules Brossard**

Avocat fiscaliste  
De Grandpré Chait

**Caroline Rhéaume**

Avocate fiscaliste

**Anne-Marie Girard-Plouffe,**

Pl. fin.  
Associée  
Option Fortune

**Daniel Frajman**

Avocat  
Spiegel Sohmer

**Martin Lord**

Avocat et associé fiscalité  
Robinson Sheppard Shapiro

**Hugo Patenaude**

Notaire fiscaliste  
Fasken Martineau



Fondation du Grand Montréal

ÉTATS FINANCIERS

de la Fondation  
**du Grand Montréal**

*31 décembre 2012 et 31 décembre 2011*

**Table des matières** .....

Rapport de l'auditeur indépendant	16
États des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	17
États de la situation financière	18
États des flux de trésorerie	19
Notes complémentaires	20-27

**Deloitte s.e.n.c.r.l.**  
1, Place Ville Marie  
Bureau 3000  
Montréal QC H3B 4T9  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télééc. : 514-390-4116  
www.deloitte.ca

Aux membres de  
La Fondation du Grand Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation du Grand Montréal, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 28 mars 2013



<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120628



# ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	Fonds d'opérations	Fonds de dotation	Total	
			2012	2011
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b> (note 10)				
Dons	112 095	8 986 263	9 098 358	4 099 749
Commandites	339 001	-	339 001	253 741
Revenus de placement réalisés	2 196 924	-	2 196 924	705 451
Honoraires de gestion	344 501	-	344 501	325 936
Honoraires d'administration	383 100	-	383 100	347 994
Autres	1 452	-	1 452	94 404
	3 377 073	8 986 263	<b>12 363 336</b>	5 827 275
<b>Charges</b>				
Dons versés	1 283 491	-	1 283 491	1 629 739
Administration générale	873 319	-	873 319	653 289
Gestion et garde des placements	407 233	-	407 233	402 430
Soutien à la collectivité	118 125	-	118 125	133 090
Primes d'assurance-vie reçues en dons	50 095	-	50 095	114 154
Communications et marketing	286 380	-	286 380	253 821
Développement – dons planifiés	115 528	-	115 528	116 261
Amortissement des immobilisations	3 910	-	3 910	6 495
	3 138 081	-	<b>3 138 081</b>	3 309 279
Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur non réalisée des placements	238 992	8 986 263	9 225 255	2 517 996
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	2 801 874	-	2 801 874	(1 050 657)
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	3 040 866	8 986 263	<b>12 027 129</b>	1 467 339
<b>Soldes de fonds au début</b>	242 749	52 704 717	<b>52 947 466</b>	51 480 127
Transfert de la variation de la juste valeur non réalisée des placements	(2 801 874)	2 801 874	-	-
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	481 741	64 492 854	<b>64 974 595</b>	52 947 466

# ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011

	Fonds d'opérations	Fonds de dotation	Total		
			31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 <sup>er</sup> janvier 2011
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>					
À court terme					
Encaisse	320 660	-	320 660	270 565	287 583
Somme à recevoir du Fonds de dotation	102 684 *	-	-	-	-
Intérêts et dividendes courus	90 948	-	90 948	96 017	48 764
Débiteurs	284 031	-	284 031	215 715	261 761
Frais payés d'avance	17 286	-	17 286	15 997	13 996
	815 609	-	<b>712 925</b>	598 294	612 104
Placements (note 4)	-	64 595 538	64 595 538	52 495 282	51 058 768
Immobilisations (note 5)	194 679	-	194 679	14 678	18 590
	1 010 288	64 595 538	<b>65 503 142</b>	53 108 254	51 689 462
<b>Passif</b>					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	383 547	-	383 547	160 788	209 335
Apports reportés (note 8)	20 000	-	20 000	-	-
Somme due au Fonds d'opérations	-	102 684 *	-	-	-
	403 547	102 684	<b>403 547</b>	160 788	209 335
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	125 000	-	125 000	-	-
	528 547	102 684	<b>528 547</b>	160 788	209 335
Engagements (note 12)					
<b>Soldes de fonds</b>					
Affectations d'origine externe (note 9)	117 493	64 075 405	64 192 898	52 122 701	50 734 863
Affectations d'origine interne	-	417 449	417 449	417 449	417 449
Investis en immobilisations	69 679	-	69 679	14 678	18 590
Non grevés d'affectations	294 569	-	294 569	392 638	309 225
	481 741	64 492 854	<b>64 974 595</b>	52 947 466	51 480 127
	1 010 288	64 595 538	<b>65 503 142</b>	53 108 254	51 689 462

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil



**Richard W. Pound**  
Président du conseil  
d'administration



**Jean-Guy Gourdeau**  
Trésorier

# ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

des exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011

	2012	2011
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	12 027 129	1 467 339
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(2 801 874)	1 050 657
Amortissement des immobilisations	3 910	6 495
	<b>9 229 165</b>	2 524 491
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts et dividendes courus	5 069	(47 253)
Débiteurs	(68 316)	46 046
Frais payés d'avance	(1 289)	(2 001)
Créditeurs et charges à payer	222 759	(48 547)
Apports reportés	20 000	-
	<b>9 407 388</b>	2 472 736
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>125 000</b>	-
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(9 356 096)	(2 691 053)
Produit de la cession de placements	57 714	203 882
Acquisition d'immobilisations	(183 911)	(2 583)
	<b>(9 482 293)</b>	(2 489 754)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	50 095	(17 018)
Encaisse au début	270 565	287 583
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>320 660</b>	270 565

## 1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Grand Montréal (FGM), constituée le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et prorogée le 4 décembre 2012 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la FGM a adopté les nouvelles Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et la FGM a établi et présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la FGM selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la FGM :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des soldes de fonds, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

La FGM s'est prévaluée de l'exemption permettant de comptabiliser certains placements à la juste valeur à la date de transition.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers, à l'exception du fait qu'elle a rendu obligatoire la présentation de l'état des flux de trésorerie, lequel n'était pas présenté auparavant.

## 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

La FGM utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

#### i) *Fonds d'opérations*

Le Fonds d'opérations comprend les éléments mentionnés ci-dessous :

#### *Affectations d'origine externe*

Ces affectations correspondent aux montants disponibles pour distribution résultant des dons devant être distribués selon le désir des donateurs, les revenus de placement réalisés du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges liées.

### *Investis en immobilisations*

Ces fonds correspondent à la valeur comptable des immobilisations détenues par la FGM, déduction faite des sommes dues liées à leur financement.

### *Non grevés d'affectations*

Ces fonds correspondent aux fonds disponibles pour les activités courantes de fonctionnement de la FGM ou pour distribution.

## ii) *Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous :

### *Affectations d'origine externe*

Ces affectations regroupent les éléments suivants :

#### *Dotations*

Les dotations comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou pour une période prédéterminée, généralement pour une période minimale de 10 ans.

#### *Plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements*

Cette affectation comprend la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements afférents aux dotations qui est présentée dans le Fonds de dotation, jusqu'au moment où cette plus-value (moins-value) sera réalisée.

### *Affectations d'origine interne*

Ces affectations proviennent de virements du Fonds d'opérations pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration de la FGM.

### *Constatation des produits*

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus pour le financement d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes à ces apports. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les promesses de dons sont présentées en note aux états financiers.

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés dans les produits du Fonds d'opérations, à moins de stipulation particulière de la part des donateurs. La partie non réalisée des revenus de placement est virée au Fonds de dotation.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et les durées suivantes :

Mobilier et équipement	linéaire	5 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la FGM devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont présentés comme produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la FGM comptabilise une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice où la reprise a lieu.

### *Ventilation des charges*

Les charges de rémunération et les contributions de l'employeur sont ventilées au prorata du temps alloué aux activités effectuées par les employés.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 4. Placements

	31 décembre		1 <sup>er</sup> janvier
	2012	2011	2011
	\$	\$	\$
59 146,700 parts (50 727,846 parts au 31 décembre 2011 et 47 085,207 parts au 1 <sup>er</sup> janvier 2011) du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 6)	63 045 710	50 887 740	49 247 344
Actions privilégiées, rachetables au décès du dernier vivant des deux donateurs, dividende de 4,725 %	1 000 000	1 000 000	1 000 000

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

	31 décembre		1 <sup>er</sup> janvier
	2012	2011	2011
	\$	\$	\$
Fonds communs équilibrés	293 828	351 542	555 424
Prêt hypothécaire, portant intérêt au taux de 4,500 %, échéant en 2018	256 000	256 000	256 000
	<b>64 595 538</b>	<b>52 495 282</b>	<b>51 058 768</b>

## 5. Immobilisations

	31 décembre 2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	25 889	19 041	6 848
Matériel informatique	28 883	22 203	6 680
Système de gestion*	181 151	-	181 151
	<b>235 923</b>	<b>41 244</b>	<b>194 679</b>

\*Le système de gestion n'est pas encore opérationnel et n'a donc pas été amorti en 2012.

	31 décembre 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	25 889	17 328	8 561
Matériel informatique	26 123	20 006	6 117
	<b>52 012</b>	<b>37 334</b>	<b>14 678</b>

	1 <sup>er</sup> janvier 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	25 280	13 879	11 401
Matériel informatique	24 150	16 961	7 189
	<b>49 430</b>	<b>30 840</b>	<b>18 590</b>

## 6. Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, ses propres fonds et des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Ce dernier présente ses placements, composés principalement d'obligations, d'actions et de participations dans des fonds communs d'actions, à la juste valeur. En date du 31 décembre, la juste valeur des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal et le nombre de parts détenues s'établissent comme suit :

	31 décembre 2012		31 décembre 2011		1er janvier 2011	
	Nombre de parts	Juste valeur \$	Nombre de parts	Juste valeur \$	Nombre de parts	Juste valeur \$
Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal	59 146 700	63 045 710	50 727 846	50 887 740	47 085 207	49 247 344
Fonds confiés par diverses entités	68 467 064	72 910 552	64 360 488	64 501 326	59 932 107	62 638 362
	<b>127 613 764</b>	<b>135 956 262</b>	115 088 334	115 389 066	107 017 314	111 885 706

## 7. Marge de crédit

La FGM dispose d'une facilité de crédit autorisée au montant de 100 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2011 et néant au 1er janvier 2011), portant intérêt au taux préférentiel de base plus 3%. Aux 31 décembre 2012 et 2011, la marge de crédit n'était pas utilisée.

## 8. Apports reportés

Les apports reportés de 20 000 \$ représentent des ressources externes affectées reçues dans le cadre d'une campagne de financement et non encore engagées au 31 décembre 2012.

	2012 \$	2011 \$
Solde au début	-	-
Apports reçus au cours de l'exercice	<b>20 000</b>	-
Solde à la fin	<b>20 000</b>	-



# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

Les apports reportés afférents aux immobilisations de 125 000 \$ représentent les ressources externes affectées au projet de système de gestion reçues dans le cadre d'une campagne de financement.

	<b>2012</b>	2011
	\$	\$
Solde au début	-	-
Apports reçus au cours de l'exercice	<b>125 000</b>	-
Solde à la fin	<b>125 000</b>	-

## 9. Affectations d'origine externe – dotations

### i) Composition

Les affectations d'origine externe se répartissent comme suit :

	<b>31 décembre</b>		1 <sup>er</sup> janvier
	<b>2012</b>	2011	2011
	\$	\$	\$
Dotation	63 851 991	54 865 728	50 983 148
Plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements afférents aux dotations	223 414	(2 578 460)	(1 527 803)
	<b>64 075 405</b>	52 287 268	49 455 345

### ii) Dotations

Au terme des ententes conclues entre les donateurs, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la FGM, certains dons demeurent la propriété de la FGM de façon perpétuelle, pour une période minimale de 10 ans ou pour une période inférieure à 10 ans. Les affectations d'origine externe se répartissent comme suit :

	<b>31 décembre</b>		1 <sup>er</sup> janvier
	<b>2012</b>	2011	2011
	\$	\$	\$
À perpétuité	57 197 898	49 498 129	47 545 193
Pour une période minimale de 10 ans	5 775 046	4 483 306	3 437 955
Pour une période inférieure à 10 ans	879 047	884 293	-
	<b>63 851 991</b>	54 865 728	50 983 148

### 10. Produits

*i) Dons*

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 9 098 358 \$ (4 099 749 \$ en 2011). Les dons de 2012 incluent une somme de 50 095 \$ (114 154 \$ en 2011) relative à des primes payées pour des polices d'assurance-vie pour lesquelles la FGM est bénéficiaire du produit.

*ii) Revenus de placement réalisés*

	<b>2012</b>	2011
	\$	\$
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	2 140 376	648 931
Autres placements	56 548	56 520
	<b>2 196 924</b>	705 451

*iii) Honoraires de gestion*

	<b>2012</b>	2011
	\$	\$
Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	615 041	573 583
Moins : honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(270 540)	(247 647)
	<b>344 501</b>	325 936

*iv) Honoraires d'administration*

	<b>2012</b>	2011
	\$	\$
Participants du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	690 162	633 710
Moins : honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(307 062)	(285 716)
	<b>383 100</b>	347 994

### 11. Promesses de dons

La FGM a reçu, au 31 décembre 2012, des promesses de dons totalisant 770 000 \$, qui sont encaissables au cours des exercices 2013 à 2016.

### 12. Engagements

En vertu d'un bail à titre gracieux, la FGM doit acquitter les dépenses annuelles d'exploitation reliées à l'occupation des locaux. Sur une base annuelle, l'engagement est estimé à 56 000 \$.

La FGM s'est également engagée pour un montant total de 180 000 \$ en vertu de contrats pour l'acquisition et

le développement d'un système de gestion. Ces sommes devraient être déboursées durant l'exercice 2013.

### 13. Instruments financiers

---

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la FGM est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

#### *Risque de taux d'intérêt*

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des obligations et des débetures qui portent intérêt à taux fixe. Le prêt hypothécaire porte également intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la FGM et du prêt hypothécaire.

#### *Risque de change*

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la FGM sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

#### *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, dans lequel la FGM détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. De ce fait, il y a un risque de crédit qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Fonds d'investissement, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la FGM.



# Un mot COURT qui en dit LONG **Merci**

**L**a FGM a le privilège de compter sur la générosité de plusieurs fondations, collaborateurs, entreprises et bénévoles qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement, favorisant ainsi la création d'une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal. Elle les remercie tous chaleureusement de leur contribution et tient à souligner l'apport des personnes et organismes suivants tout au cours de 2012 :

- Son **personnel** qui l'a si professionnellement soutenue : Diane Bertrand, Louise Bouchard, Marina Boulos, Frédérick Jacob, Hélène Latreille, Isabelle Lupien, Mario Meloche, Teresa Pacheco, Chantal Vinette et les stagiaires Maxime Asselin et Karen Khalil
- Son **conseil d'administration et ses comités** qui l'ont solidement appuyée
- Le cabinet d'avocats **Norton Rose** qui l'a judicieusement conseillée, plus particulièrement Me Jules Charette, conseiller juridique honoraire de la FGM
- Le cabinet **McKinsey** qui l'a stratégiquement guidée
- **Ivanhoé Cambridge (SITQ)** qui l'a chaleureusement hébergée
- Me **Marie-Claude Mailloux** de Norton Rose et Me **Daniel Frajman** de Speigel Sohmer qui l'ont brillamment épaulée à titre de conférenciers lors de la présentation des modifications à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*